COMMANDE PUBLIQUE

Livre IV du Code de la commande publique : passer, suivre et régler la maîtrise d'œuvre

Un contrat de maîtrise d'œuvre mal calibré se paie pendant tout le chantier : missions incomplètes forfait de rémunération figé sur un programme qui a changé engagement sur le coût des travaux jamais discuté puis réclamations au moment du solde. Les règles héritées de la loi MOP sont désormais intégrées au Livre IV du Code de la commande publique. Deux jours pour reprendre la chaîne contractuelle : définir le programme et l'enveloppe choisir la procédure de passation découper les éléments de mission fixer le forfait et gérer les avenants jusqu'à la réception. Les contrats et avenants sont analysés sur des opérations de construction neuve et de réhabilitation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables de marchés publics de travaux acheteurs conducteurs d'opération et chargés d'opération en maîtrise d'ouvrage publique.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux de la commande publique et le déroulement d'une opération de travaux.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les ouvrages et les maîtres d'ouvrage soumis au Livre IV
- Formaliser le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle d'une opération
- Découper la mission de maîtrise d'œuvre en éléments adaptés à l'opération
- Choisir et conduire la procédure de passation du contrat de maîtrise d'œuvre
- Fixer le forfait de rémunération et l'engagement sur le coût des travaux
- Traiter les avenants et le solde de la mission jusqu'à la réception

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et rôle du maître d'ouvrage

- Savoir qui fait quoi avant de contracter
- Ouvrages et maîtres d'ouvrage relevant du Livre IV
- Héritage de la loi MOP et codification actuelle
- Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle
- Attributions que le maître d'ouvrage peut confier ou non
- Conduite d'opération mandat et assistance à maîtrise d'ouvrage
- À retenir : Le programme et l'enveloppe conditionnent la validité de l'engagement demandé ensuite au maître d'œuvre.

M2 Contenu de la mission de maîtrise d'œuvre

- Découper la mission élément par élément
- Mission de base et missions complémentaires
- Éléments de mission depuis l'esquisse jusqu'à l'assistance aux opérations de réception
- Adaptation du découpage aux opérations de réhabilitation
- Articulation avec l'ordonnancement le pilotage et la coordination
- Interfaces avec les autres intervenants de l'opération
- Atelier : Composition de la mission de maîtrise d'œuvre adaptée à une opération apportée par un participant.

M3 Passation du contrat

- Choisir la procédure adaptée à l'opération
- Concours de maîtrise d'œuvre composition et travail du jury
- Procédures de passation sans concours et phase de négociation
- Critères de sélection des candidatures et d'analyse des offres
- Contenu du dossier de consultation et de l'acte d'engagement
- Cas pratique : Analyse d'un règlement de consultation de maîtrise d'œuvre et repérage des clauses fragiles.

M4 Rémunération et exécution jusqu'au solde

- Tenir le forfait dans la durée du chantier
- Forfait de rémunération et coût prévisionnel des travaux
- Engagement du maître d'œuvre sur le coût et taux de tolérance
- Avenants modification du programme et prolongation de délai
- Pénalités et réfactions applicables à la mission
- Décompte de la mission et traitement des réclamations
- Mise en situation : Négociation d'un avenant après dérive du coût prévisionnel des travaux et modification du programme.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr